

## Apak Des pêcheurs artisans se font transformateurs



Éric Guygniec, co-gérant, espère à terme transformer 30 % de la production des 5 navires de l'Apak.

L'Armement de la pêche artisanale de Keroman (Apak) rassemble cinq pêcheurs artisans, copropriétaires d'autant de navires de 18 à 20 mètres, qui emploient 30 navigants. L'Apak commercialise près de 2 000 tonnes de poisson par an après débarquement à Lorient. Chose plus rare, l'entreprise de pêche Apak détient une activité de fabrication de rillettes en verrines lancée en 2013, à partir d'une (petite) partie (5 %) de leur pêche. Plus exactement, sa filiale Conserverie artisanale de pêche de Keroman commercialise une ligne de produits sous la marque « Les recettes de la mer », dont elle externalise la fabrication à l'Institut technique de développement des produits de la mer (Idmer) à Lorient et à la conserverie JB Océane (Concarneau). Jusqu'à présent, ces rillettes étaient vendues uniquement dans des magasins de produits régionaux de Bretagne (100 000 unités vendues en 2015, pour un chiffre d'affaires non communiqué). Depuis cette année, la conserverie a sorti une nouvelle ligne de produits destinés à la grande distribution. « Ce sont des rillettes de thon à l'ail et au basilic, de merlu au chouchen, etc. commercialisées sous marque les Pêcheurs de l'Ouest, explique Éric Guygniec, un des cogérants. Et pour différencier la gamme réservée aux magasins spécialisés, nous la passons en bio. » Cette orientation commerciale devrait donner un coup de fouet à l'activité. Aussi la filiale de conserverie va-t-elle construire à Lorient un atelier industriel de 800 m<sup>2</sup> (1,3 million d'euros budgétés). Toute la production actuellement externalisée devrait être rapatriée sur ce site à terme. Éric Guygniec et ses associés visent large. Ils projettent d'intégrer de la fumaison et de la surgélation à leur offre de produits en conserve. « À terme, si nous parvenions à transformer 30 % de notre production en valorisant de 15 à 20 % le kg de poisson, nous aurions réussi notre pari dans une pêche limitée par les quotas », ajoute Éric Guygniec.

Franck JOURDAIN